

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 14 décembre 2021 à 20 H.

Présents : François PERRIN, Lionel VEROT, Éric BERGÉ, Evelyne VELDEMAN, Patrick BUGGIO, Rémi RENSY, Claire ANDRE, Thibaut MADELINE.

Absents : Hélène MESTRE (procuration à François PERRIN), Nelly LEMAIRE excusée.

Rémi RENSY est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

1- EMPLOI

Le Maire expose : Pôle Emploi nous a proposé un candidat, qui habite Pagny le Château, pouvant remplir les fonctions d'agent d'entretien des espaces verts.

Nous l'avons rencontré Hélène et moi le 2 décembre. A première vue il paraît compétent et sérieux, il a travaillé en 2020 à Seurre six mois et a travaillé à Corgengoux le temps d'un contrat aidé de 2009 à 2011. Corgengoux a souhaité le réembaucher pour 20 h/semaine, mais il préfère travailler à Bonnencontre car plus près et plus d'heures 30 h.

Nous devons créer un poste d'adjoint technique à 30 h par semaine ouvert au 03 janvier 2022 et cotiser à l'assurance chômage. Cap emploi propose un « contrat unique d'insertion » (CDD de 11 mois renouvelable) et se charge de déposer la demande d'aide auprès des services de l'Etat ; cette aide serait de 60 ou 80 %.

2- POINT FINANCES – Etat de contrôle des crédits ouverts au budget 2021.

En dépenses de fonctionnement : moins 5000 € au compte 60 (combustibles, eau, électricité, fournitures diverses)

Moins 4000€ au compte 62 (fêtes et cérémonies, frais postes et téléphone)

Moins 7000 € au compte 64 (charges de personnel)

En recettes de fonctionnement : plus 9000 € au compte 75 (revenu des immeubles)

La commune finit l'année avec un solde positif par rapport au budget primitif

En investissement la commune a dépensé ce qui était prévu, mais n'a encore reçu aucune subvention, si ce n'est les amendes de police pour les travaux de la place.

3- QUESTIONS DIVERSES

- Le maire informe que les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril et les législatives les 12 et 19 juin 2022.
- Le maire informe que le montant de la collecte pour le Téléthon à Bonnencontre s'élève à 845 € (2020 : 861 €) et remercie les bénévoles et les donateurs.
- Le maire informe que Cote d'Or Tourisme a publié les résultats du palmarès de la valorisation paysagère. Nous avons conservé notre fleur et obtenu le prix de la meilleure progression. C'est moins bien que la deuxième fleur mais encourageant. Le comité nous a remis 40 primevères, des bulbes de tulipe, une sacoche, etc.
- Le Maire remercie les membres du conseil qui ont participé à la distribution des jouets ainsi que le Père Noël.
- Le Maire informe que le réseau « fibre » a été officiellement inauguré le 7 décembre.
- Le Conseil accepte l'avenant au contrat d'assurance statutaire Gras Savoye qui prévoit l'augmentation des franchises.

La séance est levée à 20h 30